

SPOT

4^E ÉDITION APPEL À PROJETS



SPOT est un événement jeunesse porté par la Ville de Nantes dont l'ambition est de valoriser l'engagement, les talents, la créativité et l'innovation en favorisant l'expression des jeunes auprès de tous les Nantais.

La jeunesse, plurielle et ressource, est un point d'appui déterminant pour le dynamisme et l'avenir du vivre ensemble dans la cité.

C'est pourquoi, la Ville de Nantes s'engage ici à reconnaître l'engagement des jeunes dans un projet, par la mise en place d'un événement qui leur est dédié : le festival SPOT.

Dans ce cadre, la Ville s'engage à soutenir les initiatives mises en place par les jeunes (16 à 30 ans), qu'elles soient associatives, portées par un groupe ou individuelles ; et à favoriser l'émergence de nouveaux projets.

Cette démarche participative renvoie au postulat de la politique publique « jeunesse » : « faire avec et pour » les jeunes. C'est pourquoi, la mise en œuvre de SPOT ne peut se concevoir que dans un partenariat actif et reconnu.

Ainsi, l'appel à projets souhaite encourager la participation et non susciter une « compétition » entre les porteurs de projets.

Les pratiques culturelles sont caractéristiques du mode d'engagement des jeunes. Aussi, la Ville propose de les réunir lors d'un temps fort de fin d'année scolaire, en accès libre et gratuit pour tous.

1

Scénario de la 4^e édition de SPOT

■ LES DATES : DU 13 AU 15 JUIN 2014

Les soirées :

- > Vendredi 13 juin : soirée de lancement dans les jardins de l'Hôtel de Ville
- > Samedi 14 juin : soirée à la Fabrique-Stereolux (=> soirée non ouverte à l'appel à projets (co-construite avec des associations))

En centre-ville :

- > Samedi 14 juin (12h30-19h30) : place Graslin + cours Cambronne + cinéma le Katorza + espace Cosmopolis

Au cœur d'un quartier : Bellevue

- > Dimanche 15 juin (15h-20h) : clôture place des Lauriers + Maison des Habitants et du Citoyen

■ LA THÉMATIQUE : UNE ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA « MOBILITÉ INTERNATIONALE »

La Ville de Nantes soutient la mobilité à l'international pour tous les jeunes. Ainsi, la Ville multiplie les occasions d'échanges et de coopérations entre nantais et jeunes étrangers. Dans le cadre de cette édition, seront donc retenus en priorité les projets de jeunes nantais qui ont eu une expérience à l'étranger et qui souhaitent la restituer sous une forme artistique. Ainsi, pourront être mis en valeur :

- > des projets nantais portés par des jeunes,
- > des réseaux associatifs nantais ressources sur cette question,
- > des dispositifs d'aide à la mobilité (portés par les institutions et les partenaires associatifs).

SPOT n'a pas pour priorité de favoriser la venue de jeunes d'autres pays (l'événement Nantes Créative Génération répond davantage à cet objectif).

Enfin, derrière les mots « mobilité » et « international », SPOT parlera également d'inter-culturalité et de solidarité.

■ LES ESPACES DE PROGRAMMATION OUVERTS À L'APPEL À PROJETS

En centre-ville

Date : vendredi 13 juin 2014

Horaires (approximatifs) : de 19h à 23h

Esthétiques attendues : danse, arts de la rue, chant, musique, cirque

Les espaces de programmation : jardins de l'hôtel de ville

Date : samedi 14 juin 2014

Horaires : de 12h30 à 19h30

Esthétiques attendues : expositions, cinéma, danse, arts de la rue, chant, musique, cirque, théâtre, animation culinaire pour le temps du midi, installation plastique.

Les espaces de programmation :

- > *Le Cours Cambronne* accueillera tous types de projets
- > *La place Graslin* accueillera uniquement des projets chorégraphiques et/ou musicaux. L'espace scénique mis en place sera très light (pas de moyens techniques surdimensionnés ni de lumières) et plutôt circulaire (pas de scène en frontal) afin de respecter l'environnement de la place.
- > *La place Graslin* accueillera un projet plastique d'envergure (installée à J - 3)
- > *Le cinéma le Katorza* accueillera des projets audiovisuels
- > *Le forum de l'espace Cosmopolis* accueillera les projets théâtre (possibilité de faire le noir complet)

Quartier Bellevue

Date : dimanche 15 juin 2014

Horaires (approximatifs) : de 15h à 20h

Esthétiques attendues : danse, arts de la rue, chant, musique, cirque, spectacle jeune public

Les espaces de programmation :

- > *La Maison des Habitants et du Citoyen* accueillera prioritairement les spectacles jeune public
- > *La place des Lauriers* accueillera les projets danse, musique, arts de la rue et cirque

2 Qui peut répondre ?

Le projet devra répondre aux critères cumulatifs suivants :

- Il est porté par une structure associative, par un groupe de jeunes de plus de 16 ans (dans ce cas, le groupe devra être accompagné par une association de son choix) ou par un porteur de projet individuel.
- Il s'adresse aux jeunes de 16 à 30 ans.
- Il s'inscrit dans un espace de programmation précis et répond aux attendus de cet espace.

La méthodologie de mise en œuvre du projet qui s'inscrit dans une démarche de réseaux (regroupement en collectif, modalités de co-organisation, existence de partenariat...) sera appréciée.

Le projet ne sera pas retenu s'il (critères non cumulatifs) :

- est limité à l'information ou à la communication,
- porte atteinte à l'ordre public,
- ne préserve pas la neutralité de l'espace public,
- est présenté dans un but de prosélytisme ou, plus généralement, porte atteinte aux lois et aux valeurs de la République.

La sélection des projets

La Ville de Nantes se réserve tout pouvoir d'appréciation relatif aux critères de recevabilité.

3 Coup de pouce

Si vous souhaitez bénéficier de conseils pour répondre à cet appel à projets (clarification de votre idée, rédaction de votre projet, montage budgétaire...), **vous pouvez contacter la Direction Enfance Jeunesse (02 40 41 50 02)** qui vous orientera vers l'association la plus pertinente au regard des spécificités de votre projet.

4 Le soutien de la Ville

La Ville considère que le projet proposé est libre d'accès et gratuit pour tous. Il est également conçu dans un but non lucratif et par conséquent ne rapporte pas de recettes.

Les porteurs de projet ne peuvent donc vendre ou faire acte de commerce (exemple : produits de restauration). Cependant, la promotion du projet est possible par la vente si celle-ci concerne directement l'activité concernée (Exemples : vente d'albums suite à un concert, vente de production littéraire, graphique...).

En revanche, il est souhaitable que l'engagement dans un projet ne soit pas empêché pour des raisons financières. Ainsi, si les porteurs de projet engagent des frais **spécifiques à leur participation**, l'aide de la Ville pourra être sollicitée. Dans ce cas, ils devront présenter un budget prévisionnel précis qui mentionnera les différents postes de dépenses (cf. Fiche projet).

L'aide de la Ville n'a donc pas vocation à prendre en charge des frais de fonctionnement généraux liés à la vie quotidienne de l'association, mais bien des frais liés à une production concrète présentée lors de cet événement.

■ LES POSSIBILITÉS DE COFINANCEMENT

Le Conseil Général de Loire Atlantique, la Région des Pays de la Loire et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale sont co-financeurs de SPOT. Par conséquent, l'aide accordée par la Ville inclue les aides de ces collectivités locales et de l'Etat.

En revanche, les porteurs de projet peuvent solliciter une aide complémentaire en direction d'autres partenaires, notamment privés.

■ L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

La Ville consacrera une enveloppe de **50 000€** au soutien et à la valorisation des projets.

Chaque année, environ 50 projets sont soutenus.

4 Modalités de réponse

Les porteurs de projet doivent formaliser leur intention sur un support écrit (cf. fiche projet) et fournir l'ensemble des pièces administratives demandées.

Les projets doivent se faire connaître **au plus tard le vendredi 20 décembre.**

Les dossiers sont à envoyer à Annabelle Verrougstraete.

Par mail : annabelle.verrougstraete@mairie-nantes.fr

Ou par courrier à l'adresse suivante :

**Ville de Nantes - 2 rue de l'Hôtel de Ville
Direction Enfance Jeunesse
à l'attention d'Annabelle Verrougstraete
44094 NANTES CEDEX 1**

Pour toutes questions, précisions ou informations complémentaires,
vous pouvez appeler la Direction Enfance Jeunesse au 02 40 41 50 02.

SPOT

4^È ÉDITION
FICHE PROJET



1 Porteur de projet

Vous êtes :

- une association un collectif un porteur de projet individuel

Nom (de l'association, du collectif ou du porteur de projet) :

Référent projet (personne responsable de la mise en œuvre du projet et interlocuteur pour la Ville de Nantes)

Nom et Prénom

Adresse postale

Adresse e-mail Téléphone

Composition de l'équipe projet (liste des personnes impliquées dans le projet) :

Nom et prénom	Fonction / Rôle dans le projet	Date de naissance	Téléphone	Adresse e-mail

Participation antérieure à SPOT :

- 1^{ère} candidature pour cette 4^e édition En 2013 En 2012 En 2011

Si vous êtes une association :

Sigle: N° Siret (**obligatoire**):

Votre association reçoit (ou souhaite recevoir) des subventions ou des paiements en provenance de l'État ou des collectivités territoriales. L'inscription doit alors être demandée directement par courrier à la direction régionale de l'Insee compétente pour votre département en joignant une copie des statuts de votre association et une copie de l'extrait paru au journal officiel (ou à défaut le récépissé de dépôt des statuts en préfecture). Pour connaître la direction régionale compétente : www.insee.fr

Objet:

Identification du représentant légal (le président ou autre personne désignée par les statuts) :

Siège social - adresse:

Nom du projet :

Nature du projet (danse, cirque, projection...) :

Résumé du projet (en 1 phrase) :

.....

Format de votre projet (s'il s'agit d'art de rue, de cirque, de danse...) :

Fixe avec scène

Fixe sans scène

En déambulation

État du projet (au moment du dépôt de candidature) :

Idée

En cours de création

Déjà créé

Présentation du projet (intention, contenu, durée, objectif, démarche, lien avec la thématique « international », éco-responsabilité...).

Possibilité de joindre tout dossier ou illustrations complémentaires.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vos besoins techniques (mobilier, signalétique, alimentation électrique...) connus à l'état actuel du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3 Financement

Le budget prévisionnel (tableau excel) est à compléter **de manière précise et détaillée** uniquement si vous sollicitez une aide financière de la ville de Nantes. Cette grille budgétaire peut être complétée par un document annexe afin de faciliter l'interprétation et la lisibilité du budget.

4 Pièces administratives à joindre

■ Pour les associations :

- > un RIB officiel au nom de l'association : en couleur avec le logo de la banque (possibilité de le scanner)
- > la copie des statuts de l'association et la copie du récépissé de déclaration de la création en Préfecture
- > une attestation d'assurance de responsabilité civile en vigueur

■ Pour les porteurs de projet individuel ou en collectif :

- > un RIB au nom du (ou d'un) des porteurs de projet : en couleur avec le logo de la banque (possibilité de le scanner)

Toutes les pièces justificatives doivent être fournies au moment du dépôt de candidature. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

BUDGET PREVISIONNEL DE VOTRE PROJET

Total des charges		Montant en €	Total des produits		Montant en €
Frais de personnel	Honoraires :		Subvention Ville de Nantes	Appel à Projet SPOT	
	Salaires (brut chargé)				
	Cachets (artistes, techniciens), nombre :		Mécénat, sponsoring	Nom:	
	Autre :			Nom:	
Achats de matériaux et fournitures <i>Merci de préciser leur nature.</i>		Dons manuels		
				
				
Frais de déplacements	Intervenants extérieurs				
	Équipe (bénévoles, volontaires, salariés)				
Achats de prestations de services <i>Précisez le type de prestation (exemple : impression de documents, location de véhicule...)</i>				
				
				
Assurances*					
Total des charges prévisionnelles			Total des produits prévisionnels		
Emploi des contributions volontaires en nature <i>(exemple : prêt de matériel, mise à disposition d'une salle, prestation à titre gratuit, etc.)</i>	Secours en nature		Contributions volontaires en nature	Dons en nature	
	Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestations en nature	
	Personnels bénévoles			Bénévolat	
Total général des charges			Total général des produits		

* obligatoire pour le matériel qui vous appartient, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas mis à disposition par la Ville de Nantes.